

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN  
COMTÉ DE MONTMORENCY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 12 DÉCEMBRE 2017

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, le lundi le 12 décembre 2017 à 19h10 étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon, Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour.

17-12-9240

IL EST PROPOSÉ Michel Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que les délibérations et la période de questions portent uniquement sur ce dernier, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

**2. Adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage #16-642, de façon à ajouter l'usage service de réparation et de rembourrage de meubles-6423 dans la zone H-75**

17-12-9241

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, APPUYÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, ET APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

QUE le premier projet de règlement, tel qu'annexé au procès-verbal, modifiant le règlement de zonage #16-642, de façon à ajouter l'usage service de réparation et de rembourrage de meubles-6423 dans la zone H-75, soit adopté par le conseil municipal de L'Ange-Gardien.

Les membres du conseil sont d'accord pour fixer la date de l'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, le 8 janvier 2018, à 19h30.

**3. Présentation du projet de règlement « Amendement au règlement relatif à la rémunération et au remboursement des dépenses des élus municipaux #14-638 »**

Un avis de motion a été donné par Roger Roy, conseiller, à la séance du 4 décembre 2017.

Un projet de ce règlement est présenté par M Pierre Lefrançois, séance tenante.

**4. Embauche d'une archiviste pour le classement au bureau municipal**

17-12-9242

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que la municipalité effectue l'embauche de Mme Ariane Kirouac, archiviste pour le classement au bureau municipal et qu'un contrat soit signée entre les deux parties, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

**5. Période de questions**

**6. Levée de la séance**

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

17-12-9243

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 19h20, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

---

Pierre Lefrançois, Maire

---

Lise Drouin, Directrice générale / Secrétaire-trésorière